



L'aulne glutineux

Alnus glutinosa

SES ATOUTS

- Valorisation des stations humides
- Croissance rapide
- Fixation de l'azote
- Enracinement puissant, maintien des berges
- Peuplement pouvant abriter des espèces protégées
- Débouchés variés



L'AULNE, UN ARBRE MÔR EN 40 ANS.

Présent naturellement en milieux humides, l'aulne glutineux reste mal connu. C'est pourtant l'une des seules essences productrices de bois d'œuvre pouvant valoriser ces milieux.



AULNAIE MARÉCAGEUSE

Saint-Agnan (58)

Le roi des zones humides

Associé au frêne et au saule en bord de rivière ou dans les zones marécageuses, il préfère :

Les sols humides, frais et riches même hydromorphes à pH acide (4,5 à 5).

Un climat sans sécheresse estivale.

Des accroissements records en Morvan

Sur station adaptée, l'accroissement annuel moyen sur la circonférence peut atteindre 3 à 3,5 cm, (soit une largeur de cerne de 4,5 à 5,5 mm).

La croissance de l'aulne permet d'envisager une récolte vers l'âge de 40/45 ans avec un diamètre à 1,30 m du sol de 40/45 cm et un volume unitaire de bois d'œuvre d'environ 1,5 m³.

Un bois méconnu mais recherché

Le bois : rougit à l'abattage, puis s'éclaircit en séchant.

Il est imputrescible, réputé pour sa stabilité, homogène et tendre.

Utilisation : ébénisterie (meuble), menuiserie (cuisine), parquet, bardage pour le bois d'œuvre de qualité.

Caisserie, palette, panneaux, papeterie pour les petits bois et les qualités secondaires.

La vente bord de route est préférable : difficultés d'exploitation en terrain humide et nécessité de trier les produits par diamètre et qualité.



NATUREL OU TEINTÉ, L'AULNE EST RECHERCHÉ POUR L'ÉBÉNISTERIE



UNITÉS STATIONNELLES À PRIVILÉGIER
(GUIDE SIMPLIFIÉ DU CHOIX DES ESSENCES DANS LE MORVAN)

■ Aulnaie-frênaie riche de bord des eaux ou de source : **Unité N°1**

■ Aulnaie marécageuse : **Unité N°2***

* sur stations les plus riches



L'aulne glutineux

Alnus glutinosa

L'amélioration des taillis d'aulne

Le balivage intensif, une valorisation à moindre coût

L'aulne supporte très mal la concurrence, il se déprécie rapidement si on ne lui donne pas la place nécessaire pour se développer vigoureusement. La mise en valeur d'un taillis de moins de 15 ans consiste à concentrer la production sur quelques arbres objectifs (150 à 200 par ha) qui constitueront le peuplement final.



Quarré-les Tombes (89)

Repérage à la peinture d'environ 800 à 1000 tiges par ha (1 à 2 brins par souche).



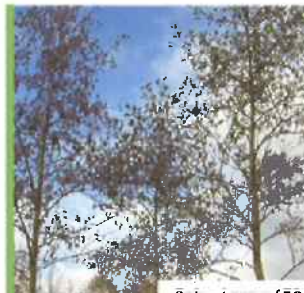
Quarré-les Tombes (89)

Coupe de tous les autres arbres à bois perdu (4 à 6 jours/ha).



Alligny-en Morvan (58)

5 ans plus tard, **désignation** à la peinture de 150 à 200 arbres d'avenir par ha et éclaircie à leur profit. Prélèvement de 30 à 40 % des tiges.



Saint-Agnan (58)

Tous les 5 à 7 ans, **éclaircie au profit des arbres désignés** prélevant 25 à 30 % des tiges.



Récolte vers l'âge de 40/45 ans, densité finale 150 à 200 tiges par hectare (volume 200 à 300 m³ par ha)

Les conditions pour un balivage réussi

- ▶ Un taillis âgé de moins de 15 ans
- ▶ Des souches basses et vigoureuses
- ▶ Un peuplement sain

Le détourage pour les peuplements de plus de 15 ans

Une éclaircie tardive peut être envisagée avec cependant des résultats plus aléatoires :

- Sélectionner 150 à 200 arbres d'avenir par hectare.
- Mise en lumière progressive de leurs houppiers par des éclaircies successives.
- Le sous-étage et les arbres dominés seront conservés pour gagner le fût des arbres désignés.



Un aulne d'avenir, c'est un arbre :

- de franc-pied ou bien affranchi de la souche
- vigoureux avec un houppier équilibré et développé
- sans défaut sur 6 à 8 m
- le tronc à l'ombre et la tête au soleil.

La plantation

En l'absence de rejets de taillis ou de régénération naturelle, sur de petites surfaces et en station adaptée, la plantation peut être envisagée :

- **Plants** de 1 an, catégorie 50/80 cm.
- **Protection contre le gibier** si nécessaire.
- **Densité** : 800 à 1100 plants par hectare.
- **Prévoir** 3 à 4 dégagements et des tailles de formation.

Les premières interventions : dépressage à 8 ans enlevant 40 à 50% du nombre de tiges, éclaircie vers 15 ans suivie d'un élagage à 6 m. Éclaircie dynamique tous les 5 à 7 ans.

Remarque : la faible portance des sols pénalise la mécanisation et nécessite parfois des techniques de débardage adaptées comme le câblage. Des aides spécifiques peuvent être sollicitées.